Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/La-Commune-et-l-Ecole,1213

La Commune et l'Ecole

- Idées -

Date de mise en ligne : lundi 26 mars 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

La COMMUNE et l'ECOLE

Le 18 Mars 1871, les Parisiens se rebellaient contre Thiers qui voulaient donner les canons de Montmartre aux Prussiens. Pendant ces « 72 jours qui ébranlèrent le monde », les élus de la Commune ont voulu construire une société plus juste, basée sur le respect de l'individu. Pour cela, ils ont mis en place un service public d'éducation efficace, novateur, émancipateur.

La commission de l'enseignement

La commission de l'Enseignement est formée le 29 Mars. Elle comprend des responsables prestigieux comme **Jules Vallès** (1832-1885, écrivain et journaliste, fondateur du « Cri du Peuple »), **Gustave Courbet** (1818-1877, peintre, auteur de « L'Origine du Monde »), **Jean-Baptiste Clément** (1836-1903, chansonnier, auteur du « Temps des Cerises et de « La Semaine Sanglante) et **Edouard Vaillant** (1840-1915, élu du XXe arrondissement, membre de l'Association Internationale des Travailleurs).

Son rôle, entre autres, est d'aider les initiatives des arrondissements et veiller à une bonne coordination de l'action scolaire.

Son projet est celui d'une « *instruction gratuite, laïque et intégrale* ».
Dans l'esprit des communards, intégrale signifie une éducation théorique (langues, histoire), technique, artistique (dessin) mais surtout citoyenne.
En ce qui concerne l'enseignement religieux, alors présent dans toutes les classes, il est dit : « *L'instruction religieuse ou dogmatique doit être laissée toute entière à l'initiative des familles et radicalement supprimée dans toutes les écoles ».*

Les communards définissent ainsi leur conception de la laïcité : « *La Commune ne prétend froisser aucune foi religieuse, mais elle a pour devoir strict de veiller à ce que l'enfant ne puisse pas à son tour être violenté par des affirmations que son ignorance ne lui permet point de contrôler ni d'accepter librement ».*

Notre président, avant son fameux discours de Latran, aurait mieux fait de se pencher sur l'histoire de notre pays pour y trouver plus d'inspiration.

La laïcisation se mettra en place de façon différente suivant les arrondissements. Elle ne sera étendue à l'ensemble du territoire que le 19 Mai. Hélas, elle n'aura pas eu le temps de réaliser tous les espoirs que les gens avaient placés en elle.

Une pédagogie nouvelle.

Pour aider les milieux populaires, est mise en place une aide à la fréquentation : repas et vêtements sont fournis aux enfants les plus démunis qui viennent régulièrement en classe.
Des mesures analogues (repas gratuits, fournitures scolaires gratuites, aides financières aux parents) ont été prises par les gouvernements progressistes des pays d'Amérique latin (Equateur, Bolivie, Venezuela, Cuba..).

La commission préconise que l'on emploie exclusivement la méthode expérimentale, celle qui part de l'observation des faits, qu'ils soient physiques, moraux, intellectuels. La philosophie des Lumières, le projet Le

Copyright © Le Vénissian

Pelletier-Robespierre de 1793, se retrouvent dans cette conception de l'enseignement de la Commune.

Les délégués du VI ème arrondissement (parmi eux **Charles Beslay** , adepte de Proudhon et membre de l'Association Internationale des Travailleurs)estiment « *..qu'il est urgent d'apprendre à l'enfant que toute conception philosophique doit subir l'examen de la raison et de la science* ».

Après des années d'endoctrinement religieux, on sent le besoins chez les révolutionnaires de libérer l'individu, de le faire accéder à la réflexion personnelle, à se forger lui-même sa propre vision du monde, ce qui le but de tout enseignant qui se respecte.

Encore une fois est mise en évidence la modernité de ces visionnaires de 1871.

Une école pour les filles.

Le 22 Mai, Vaillant signe un arrêté créant une commission « pour organiser et surveiller l'enseignement dans les écoles de filles ».
André Léo (Victoire Léodile BERA ,1824-1900, journaliste et romancière à qui nous devons « La grande illusion des petits bourgeois »), **Anna Jaclard** (Anna Korvine Kroukovskaïa, russe venue en France étudier la question sociale...méfions-nous des étrangères), les citoyennes **Noémie Reclus** et **Perrier** y participent. Cet enseignement pour les filles rencontre des réticences même dans certains milieux populaires.

« **Le Père Duchêne** » prend position pour Vaillant : « *Si vous saviez, citoyennes, combien la Révolution dépend des femmes, vous ne les laisseriez pas, comme on l'a fait jusqu'ici, dans l'ignorance ».*
La commission décide aussi d'une école professionnelle pour les filles. On y enseignera le dessin, le modelage, la sculpture sur bois, les applications de l'art et du dessin à l'industrie. Mais il s'agit d'aller plus loin : « *Des cours destinés à compléter l'instruction scientifique et littéraire des élèves seront tenus, concurremment avec ces cours pratiques* ». Une revalorisation avant l'heure de notre enseignement technique.

La première école professionnelle.

Le 6 Mai, on apprend son ouverture par affiche. Un texte précise les objectifs de cet enseignement : « *Les enfants âgés d'environ 12 ans et au-dessus, quel que soit l'arrondissement qu'ils habitent, y seront admis pour compléter l'instruction qu'ils ont reçue dans les écoles primaires, et pour y faire en même temps l'apprentissage d'une profession ».*

Mais que l'on ne s'y trompe pas : le désir de l'enfant est pris en compte car on demande aux parents, au moment de l'inscription, de désigner le métier que chacun de ces enfants désire apprendre. Le système est très innovant : on fait appel aux ouvriers de plus de 40 ans pour devenir maître d'apprentissage. C'est un système un peu analogue qui permettait de recruter les enseignants de CET (collège d'enseignement technique) : chaque professeur devait avoir travaillé 5 ans dans l'industrie avant de pouvoir enseigner.

Les enseignants et la commune.

Placés sous le contrôle de l'Eglise catholique, devant leur salaire à la rétribution en argent ou en nature aux familles aussi pauvres qu'eux, la situation des instituteurs a longtemps été misérable. La loi Falloux aggrave encore leur situation de dépendance car les instituteurs sont suspects : ils ont été nombreux dans les mouvements de 1848. Rien d'étonnant de les voir participer en grand nombre à la Commune. Parmi les plus connus, citons **Louise Michel**

Copyright © Le Vénissian

(1830-1905), qu'on ne présente plus, **Gustave Lefrançais** qui dès 1849 essayait de rassembler les enseignants socialistes, **Emile Dacosta** qui enseignait les mathématiques, **Augustin Verdure** (exclu de l'enseignement par le Second Empire parce que républicain, membre de l'Association internationale des travailleurs,membre de la Commission de l'Enseignement, déporté en Nouvelle Calédonie où il mourra en 1873).

La Commune a voulu améliorer la situation matérielle des enseignants en augmentant leurs traitements et leur indépendance. La répression s'abattra sur eux avec une particulière rigueur. Thiers les haïssait car ils étaient coupables à ses yeux d'être des instructeurs du socialisme. En 1940, le régime de Vichy prendra le relais : il y a là une belle continuité.

La petite enfance.

Au cours du XIX e siècle, les conditions de la vie urbaine et le travail croissant des femmes dans l'industrie ont entraîné une terrible mortalité infantile. **Marie Verdure** et **Elie Ducoudray** (avocat, maire du XIV e arrondissement) sont les rédacteurs d'un mémoire qui débute par cette affirmation : « *L'éducation commence le jour même de la naissance* ».

Ils y exposent une politique de crèches et préconisent une aide sociale aux mères non mariées pour éviter qu'elles ne soient jetées vers la prostitution. Toujours le mouvement ouvrier sera à la pointe du combat pour la petite enfance, dans une optique opposée à une politique nataliste et à la charité.

La Commune et l'école de la République.

Comme dans tous les domaines, l'oeuvre de la Commune est immense dans le domaine scolaire. D'abord, la laïcité, dont elle a jeté les bases. Aujourd'hui, dans le monde, la non-observation de cette approche du pluralisme, du vivre ensemble qu'est la laïcité continue à entretenir les pires conflits. La Commune a tracé le vrai chemin de la paix religieuse, entre les enfants d'abord, dans l'espoir d'y entraîner ensuite la société toute entière.

L'enseignement professionnel s'est peu à peu organisé, mais il est toujours resté un parent pauvre de l'éducation, très critiqué par les patrons qui lui préfèrent la formation « maison », avec tous les risques que cela comporte.

Les enseignements artistiques sont encore à la traîne car jugés culturels et non rentables. Aujourd'hui certains dirigeants jugent même la littérature non rentable et trop culturelle (tout le monde se souvient du fameux épisode de « La Princesse de Clèves »).

Quant aux enseignants, la Commune voulait leur assurer une place dans la société à la mesure des enjeux ; on voit aujourd'hui ce qu'il en est.

Il reste encore un long chemin avant de réaliser l'idéal de la Commune.

Mais c'est pourtant bien elle qui a fondé l'Ecole de la République, qui a voulu étendre à l'ensemble des hommes le grand rêve humaniste.

C'est pourquoi nous disons :

VIVE la COMMUNE !!

Copyright © Le Vénissian